

Saint-Martin-d'Hères

MÉCÉNAT / Le 24 février, l'association Societal Angels a remis leur prix aux quatre lauréats de son appel à projets « *Lutter contre la précarité alimentaire en Isère* ».

La lutte contre la précarité alimentaire s'organise

Il y a en Isère des idées et du dynamisme pour lutter contre la précarité alimentaire. C'est le constat qui a été fait à l'issue de la remise des dotations aux associations lauréates de l'appel à projets « *Prekalim* », porté par Societal Angels, le jeudi 23 février à Saint-Martin-d'Hères. L'objectif de l'association est pour le moins ambitieux. Il consiste à faire de l'Isère le premier territoire de bien-être alimentaire de France.

L'alliance de la culture et des cultures

« 22 associations ont candidaté à cet appel à projets qui a duré du 30 octobre au 15 janvier dernier et quatre ont été sélectionnées. Même si cela a été très difficile de faire un choix, nous nous sommes attachés à considérer ce que leur mise en œuvre pourrait apporter à notre territoire », indique Patrick Mériqot, président et fondateur de l'association et du fonds de dotation Societal Angels.

Le président de l'association l'a concédé. Leur premier choix – le prix impact – peut paraître surprenant. Mais ils l'assument. S'il n'est pas directement lié à l'agro-alimentation, ils ont été séduits par l'alliance de la culture et des cultures qu'il propose. « Notre idée est de combiner la culture et la solidarité. Nous proposons aux spectateurs d'accéder gratuitement à des spectacles en

apportant en contrepartie deux kilos de denrées alimentaires non périssables qui seront remises à la Banque alimentaire, chargée de les distribuer aux plus démunis. Pour aller plus loin, nous avons créé un site Internet permettant d'acheter des légumes de saison à l'association ReColTer. Tous les 250 kilos d'achat, une livraison est également faite à la Banque alimentaire », précise Dan Arama, le fondateur de ce projet. Le chèque de 15 000 euros qu'il s'est vu remettre va lui permettre d'embaucher une personne pour développer l'initiative dans tout le département, puis dans les 13 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le second prix – le prix collaboratif d'une valeur de 9 000 euros – a été remis à l'association Point d'eau, un accueil de jour pour les personnes en situation de précarité sociale ou sans domicile fixe, qui a investi dans un food truck qui distribuera

Vente de produits alimentaires à tarifs différenciés

des soupes hivernales et des fruits et légumes. « Notre projet est de montrer que même quand on est à la rue, il est possible de manger des produits de qualité. Nous voulons permettre aux personnes en précarité d'accéder à une alimentation saine gratuitement. Ces produits sont des surplus qui me sont offerts. Il est hors de question que je les fasse payer, même de façon symbolique », souligne Akim Slaimi, à l'origine de ce projet « *Sur les routes d'un monde gourmand* ». Le food truck sera présent à la gare de Grenoble ainsi que dans le campus de Saint-Martin-d'Hères, puisqu'il a aussi obtenu l'agrément nécessaire pour y être présent et offrir des repas aux étudiants les plus précaires. Le troisième prix, qui comprend une dotation de 6 000 euros, a été attribué à l'association du Réseau des Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de l'Isère pour la création d'un dispositif de distribution de paniers solidaires. Mis en œuvre depuis fin 2020, en partenariat avec la Caf (Caisse d'allocations familiales) et la MSA (Mutualité sociale agricole), il consiste à permettre l'accès à des familles en situation de précarité alimentaire à des paniers de produits à tarif réduit. « Grâce à cette récompense, nous allons pouvoir encore déployer ce projet dans d'autres territoires et le pérenniser », se réjouit Chloé Dudon, la responsable du réseau des Amap. Enfin, un prix spécial du jury d'une valeur de 30 000 euros a été décerné à la coopérative l'Equytable qui distribue en circuits courts des paniers diversifiés à 450 familles qui vivent dans la précarité. « Le but de notre projet est de multiplier les initiatives de ventes de produits alimentaires à tarifs d'achats différenciés et de les fédérer au sein d'un réseau d'assistance mutuelle. La création d'une caisse de péréquation comme nouveau moyen de financement de l'amélioration de l'accessibilité de nos produits, qui va être rendue possible grâce à ce prix, nous permettra de proposer des réductions de prix plus importantes sans mettre en danger financièrement l'association, ni les producteurs avec lesquels nous travaillons », explique Thomas Basile, de la coopérative Equytable. Partenaire de l'initiative, la plateforme de financement participatif MiiMOSA accompagnera les lauréats pour lancer leur campagne de financement complémentaire. ■



Dan Arama, le fondateur du projet « *2 kg de culture* » et Patrick Mériqot, le président de Societal Angels.

ASSOCIATION / Depuis 2019, Societal Angels œuvre pour la transition alimentaire et contre la précarité.

Societal Angels : qui sont-ils ?

En novembre 2019, l'association Societal Angels lançait son appel à idées « *Réussir la transition alimentaire en Dauphiné* » avec comme ambition que « ces idées germent, poussent et essaient ». En 2022-2023, les Societals Angels, fonds de dotation créé dans la lignée de l'association éponyme, lance ce nouvel appel à projets, « *Prekalim* », contre la précarité alimentaire dans le territoire. Ses mécènes, entreprises ou particuliers, qui font partie des « *Bienveillants Societal Angels* », veillent à « la création de liens qui font société ». La première cause défendue est la transition alimentaire. Pour Patrick Mériqot, le président et le fondateur de l'association, « il n'est pas facile de changer nos habitudes alimentaires. Mais nous n'avons pas besoin d'attendre tout le monde pour changer. Il faut commencer petit à petit ». ■



Patrick Mériqot, le président et le fondateur de l'association Societal Angels.

Ces actions sont mises en œuvre avec le soutien de la fondation Jeanine et Maurice Mériqot, qui soutient principalement des associations locales et caritatives situées dans la grande agglomération grenobloise. ■

IB

Isabelle Breguier

Isère

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Auvergne-Rhône-Alpes

C'est le mois national de prévention et dépistage du cancer colorectal, venez participer au

challenge connecté Mars Bleu

13 mars > 04 avril 2023
Ouverture des inscriptions le 27 février
Plus d'infos sur www.depistagecanceraura.fr/mars-bleu

Inscriptions et mode d'emploi : 

Gratuit et ouvert à tous
Chaque pas compte !

Mettez du bleu dans votre vie !
Réalisez le plus grand nombre de kilomètres à pied, Seul ou en équipe !

Défi sportif connecté pour le dépistage du cancer colorectal.
Avec le code **CRCDC23AURA** sur l'application **iKlipin**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! 



PRÉVENTION SANTÉ / A l'occasion du mois de mobilisation pour le dépistage du cancer colorectal, le Centre régional des dépistages des cancers lance son deuxième Challenge connecté Mars Bleu. Les inscriptions se font en solo ou par équipe.

Challenge Mars bleu : chaque pas compte

Le cancer colorectal touche plus de 43 000 personnes chaque année en France (23 000 hommes et 20 000 femmes). Il est diagnostiqué dans 95 % des cas chez un homme ou une femme de plus de 50 ans. La prévention et le dépistage permettent d'agir contre ces chiffres et de sauver des vies, car détecté tôt, le cancer colorectal peut être évité et guéri dans 9 cas sur 10.

Le Challenge connecté

La deuxième édition du challenge, initiée par le Centre régional des dépistages des cancers (CRCDC, dont fait partie la MSA en tant qu'organisme d'assurance maladie) Auvergne-Rhône-Alpes, a pour objectif de faire bouger en s'amusant au profit de la prévention et du dépistage du cancer colorectal pendant Mars Bleu. Le défi consiste à faire le plus grand nombre de pas possible chaque jour pendant trois semaines du 13 mars au 3 avril 2023 inclus. Le challenge est accessible à tous, que vous soyez sportif ou marcheur dans votre salon, seul ou au sein d'une équipe de 5 personnes maximum, avec un objectif commun : réaliser collectivement un grand nombre de kilomètres à la hauteur de la mobilisation pour la prévention et le dépistage du cancer colorectal en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Challenge Mars Bleu en pratique

Ce challenge est gratuit, pour y participer, il est tout d'abord nécessaire de télécharger l'application iKlipin et de vous inscrire avant le 1^{er} avril (23h59). Voici les différentes démarches à effectuer :

dans un premier temps l'inscription est individuelle et se fait directement sur l'application avec le code du challenge « *CRCDC23AURA* ». Les volontaires peuvent ensuite créer ou rejoindre une équipe : ensemble on est plus fort. Pouvoir se motiver les uns les autres à marcher, courir, bouger pendant toute la durée du challenge et avancer ensemble. Les pas réalisés par chacun dans la journée seront visibles via l'application sur son smartphone à ouvrir dès le matin car... chaque pas compte ! Les pas cumulés par tous les participants seront comptabilisés de jour en jour.

Des mois bien identifiés

Mars Bleu est au dépistage du cancer colorectal ce qu'Octobre rose (plus connu) est à la lutte contre le cancer du sein :

- Un mois national de mobilisation pour informer, sensibiliser les hommes et les femmes de 50 à 74 ans sans symptôme de l'efficacité du dépistage tous les deux ans, à faire chez soi afin de prévenir ce cancer.
- Un mois pour pratiquer de l'activité physique un peu, beaucoup, passionnément et réduire assez simplement le risque de cancer colorectal.
- Un mois pour sensibiliser les moins de 50 ans à l'importance de connaître leurs antécédents personnels et familiaux de cancer colorectal et bénéficier d'un suivi précoce adapté.
- Un mois pour agir pour sa santé et celle de ceux qu'on aime. ■

Pour en savoir plus : rendez-vous sur depistagecanceraura.fr ou sur le site Internet de la MSA alpesdunord.msa.fr

« MiiMosa, un bon moyen de se faire connaître et reconnaître »

La plateforme de financement participatif destinée aux projets d'agriculture et d'alimentation durables MiiMOSA est partenaire des Societals Angels. Cette année, les dotations seront attribuées en deux parties : deux tiers attribués immédiatement et un tiers restant conditionné à la réussite d'un appel à projets sur la plateforme. Car, selon Patrick Mériqot, « la plateforme est un bon moyen de se faire connaître, reconnaître et d'activer un réseau ». ■

IB